

# École primaire publique La Mara

## COMPTE RENDU DU CONSEIL LOCAL DE DÉCONFINEMENT

du vendredi 29 mai 2020

### 1. Indicateurs relatifs à la « phase 2 » du déconfinement (à partir du 2/06/20)

Nom de l'école	la Mara											
	ULIS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL		
Nombre d'élèves inscrits		16	19	20	22	15	23	13	21	149		
Nombre d'élèves annoncés présents	7	7	16	18	15	9	10	9	14	105		

Personnel présent sur le temps scolaire			
Enseignants	Personnel territorial	AESH	Autres
7	7	4	

Etat des lieux des locaux				
Espaces scolaires		Toilettes	Lavabos	Observations
Salles de classe	Nombre : 5 en élémentaire 2 en maternelle	Nombre : 1 en maternelle	Nombre : 1	
		Localisation	Localisation	
Bibliothèque	non	2 sanitaires	2 sanitaires	
Salle de motricité	oui maternelle			
Salle ULIS	oui			
Dortoir	oui maternelle			
Cour(s)	Nombre : 2			
Autres				

Temps péri-scolaires (garderie+aeps)			
	Oui/non	Horaires	nombre d'enfants annoncés présents
Matin	OUI	7H30- 8H30	NC
Après-midi	OUI	16H30-18H30	NC
Mercredi	OUI	11H45-12H30	NC

Pause méridienne et prise du repas			
Lieu du repas	Salles de classe	Réfectoire	Autres
		oui	
Modalités	Pique-nique fourni par les familles	Pique-nique fourni par la collectivité	Repas servi par la collectivité
			oui
Horaires	Précisez si besoin les différents horaires pour les différents groupes		
	12H ET 12H30		

Organisation des groupes d'élèves				
Enseignant référent	Lieu d'accueil des élèves	Nombre journalier	Niveau de classe des élèves	Observations éventuelles
Mme Béget	Salle de CP	15	CP	En élémentaire, chaque élève est regroupé selon son niveau avec un enseignant unique. Pour les maternelles, un groupe prioritaire est constitué dans chaque groupe complété par un petit groupe d'élèves fixe différent chaque jour (groupe 1 le lundi, groupe 2 le mardi, ...)
M Vessiere	salle de CM1-CM2	14	CM2	
Mme Mazery	Salle de CE2-CM1	15	CE2 CM1	
Mme Bonnifait	Salle de CE1-CE2	13	CE1 CE2	
Mme Cerisier	Salle ULIS	7	ULIS	
Mme Mercier	Classe 1 maternelle	9	GS MS PS	présente tous les jours sauf jeudi
M Conuau	Classe 2 maternelle	9	GS MS PS	

## 2. Accueil à compter du 2/06/2020 :

- Les horaires de l'école restent inchangés. Merci aux familles d'être ponctuel et assidu quant à la fréquentation de l'école.
- Sont accueillis à 100% les élèves dont les parents ont des professions prioritaires selon la liste du ministère (il suffit qu'un des 2 parents soit concerné).
- Sont accueillis à 100% Les élèves dont les 2 parents travaillent en présentiel ou 1 parent dans le cas de monoparentalité.
- Sont accueillis à 100% les élèves en situation de handicap et les élèves décrocheurs ou à risque de décrochage et les élèves à besoin éducatifs particuliers.
- Les autres élèves sont accueillis sur la base du volontariat sur un temps *partiel ou complet selon l'effectif de chaque classe*.

- Rentrée à *partir du 2 juin* pour les familles prioritaires et volontaires en élémentaire.
- La nouvelle organisation débutera le *8 juin pour les maternelles* (la semaine du 2 au 5 juin reste selon les modalités de la phase 1. Pas de scolarisation le 2 juin pour cause d'organisation).
- Une information individuelle par mail indiquera au parents l'emploi du temps concernant leur enfant.
- *Les groupes sont fixes* jusqu'à nouvel ordre.
- En cas d'accueil d'un nouvel élève il intégrera le groupe correspondant à sa classe si possible.
- Si l'effectif de classe devient supérieur à 15, l'équipe éducative se réserve le droit de modifier l'organisation du groupe classe en fonction des critères de priorités : *Les enfants non prioritaires (base du volontariat) déjà présent dans les classes pourraient venir à temps partiel.*
- Les effectifs d'accueil sont 15 élèves maximum en élémentaire et 10 élèves maximum en maternelle
- Si un enseignant est absent moins d'une semaine, *pas de possibilité de remplacement. Pas de scolarisation possible pour la classe concernée.*

### 3. Respect du protocole :

- Un enseignant unique pour chaque groupe. Port du masque obligatoire pour l'enseignant
- Respect strict des gestes barrières
- Maintien de la distanciation physique constant dans l'école et aux abords de l'école (notamment lors de l'accueil ou la sortie des classes)
- Lavage des mains à l'arrivée des élèves, avant chaque entrée en classe, avant et après le repas, avant et après le passage aux toilettes, après s'être mouché, avoir toussé ou éternué. Le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.
- L'accès de l'école est interdit à toutes personnes externes à l'école.

### 4. Fonctionnement du retour à l'école :

- Au domicile : *La température de l'enfant devra être prise chaque matin avant de venir à l'école.* En cas de température supérieure à 37,8°, l'enfant ne pourra pas venir à l'école et la famille devra en avvertir l'école.
- A l'accueil : sont accueillis uniquement les élèves volontaires et répondant aux critères de priorités défini dans le paragraphe "accueil".
- *Pas d'accueil pour les élèves dont le comportement rend le respect des règles sanitaire du protocole inapplicable.*
- En classe : Chaque enfant devra apporter le matériel individuel qui lui servira à étudier ainsi qu'une *boîte de mouchoirs et une bouteille d'eau*. Les vêtements seront à déposer sur le dos de leur chaise en élémentaire. Chaque enfant se verra attribué un espace unique de travail.

- *Exceptionnellement*, les enfants pourront apporter de chez eux des objets qui pourront être utilisés lors des temps de pause (corde à sauter, livre, petits jouets, cartes, ...). La gestion de ces objets se fera au cas par cas.
- Le matériel individuel de chaque enfant *NE DEVRA EN AUCUN CAS* être passé, échangé, touché, transmis à d'autres.
- Recréation : la récréation sera *échelonnée*. 4 groupes 15 minutes de récréation en élémentaire et 2 groupes de 30 minutes en maternelle. Respect des distanciations sociales lors de ces récréations.
- Cantine : La restauration scolaire peut accueillir jusqu'à 2 services de 12 élèves en maternelle et 2 service de 22 élèves en élémentaire.
- Périscolaire et garderie : *Les APS et les temps de garderie (matin et soir) seront réservés aux familles dont les deux parents travaillent et ne peuvent pas télétravailler* (ou dont le parent travaille dans les familles monoparentales), **sous réserve de produire un justificatif de l'employeur**. Les horaires seront les mêmes qu'avant le 16 mars (7h30-8h30, 15h45-18h30). Les élèves d'élémentaires seront accueillis en garderie dans les locaux d'élémentaire et ceux de maternelle dans les locaux de la maternelle.
- Remise aux familles : les élèves sortiront de l'école à deux endroits pour les élémentaires et par la sortie principale en maternelle.
- 

**En cas de suspicion de COVID (symptômes), l'enfant sera isolé,  
masqué et ses parents viendront le récupérer au plus vite.**